ORLÉANS MÉTROPOLE

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

Service Projets Urbains

ZAC DES GROUES



PROJET DOSSIER DE CRÉATION DE ZAC

Mai 2019

Annexe n°9 **– Etude de pré-verdissement** (LUCIOLE 2019)

ORLÉANS MÉTROPOLE



« Pré-verdissement – paysagement » préalable à l'aménagement du site des Groues

Réunion d'étape du 8 janvier 2019

luciole
ingénieur du paysage

Projet de pré-verdissement :

Proposition d'une thématique principale :

Mettre en avant, dans le site, l'identité végétale d'Orléans Métropole

A travers

1. La plantation d'espèces « comestibles » sur le site dans la mouvance de l'agriculture urbaine et des éco-quartiers.

Les plantations seraient constituées d'une grande diversité d'arbres « comestibles » .
Une partie de ces arbres peut être issue de variétés locales ou en provenance de pépinières du Loiret.

2. La plantation d'espèces ornementales de la ville d'Orléans et du Loiret, avec une importance particulière donnée aux rosiers et aux autres plantes grimpantes.

- Mise en avant des rosiers motivée par :

* Le concours international de roses de la ville
* Le grand nombre de variétés de roses rendant hommage à la ville (avec l'exemple du rosier liane « Adelaïde d'Orléans »)
* Les roses ont longtemps « fleuri » les armoiries des grandes familles orléanaises.

- Mise en avant des plantes grimpantes :

* Deux pépinières reconnues en Europe à proximité, Travers et Javoy, pour la fourniture.
* Plantation de grimpantes diverses en complément des rosiers et notamment de vignes (anciennement présentes sur le site)

Le projet d'aménagement :

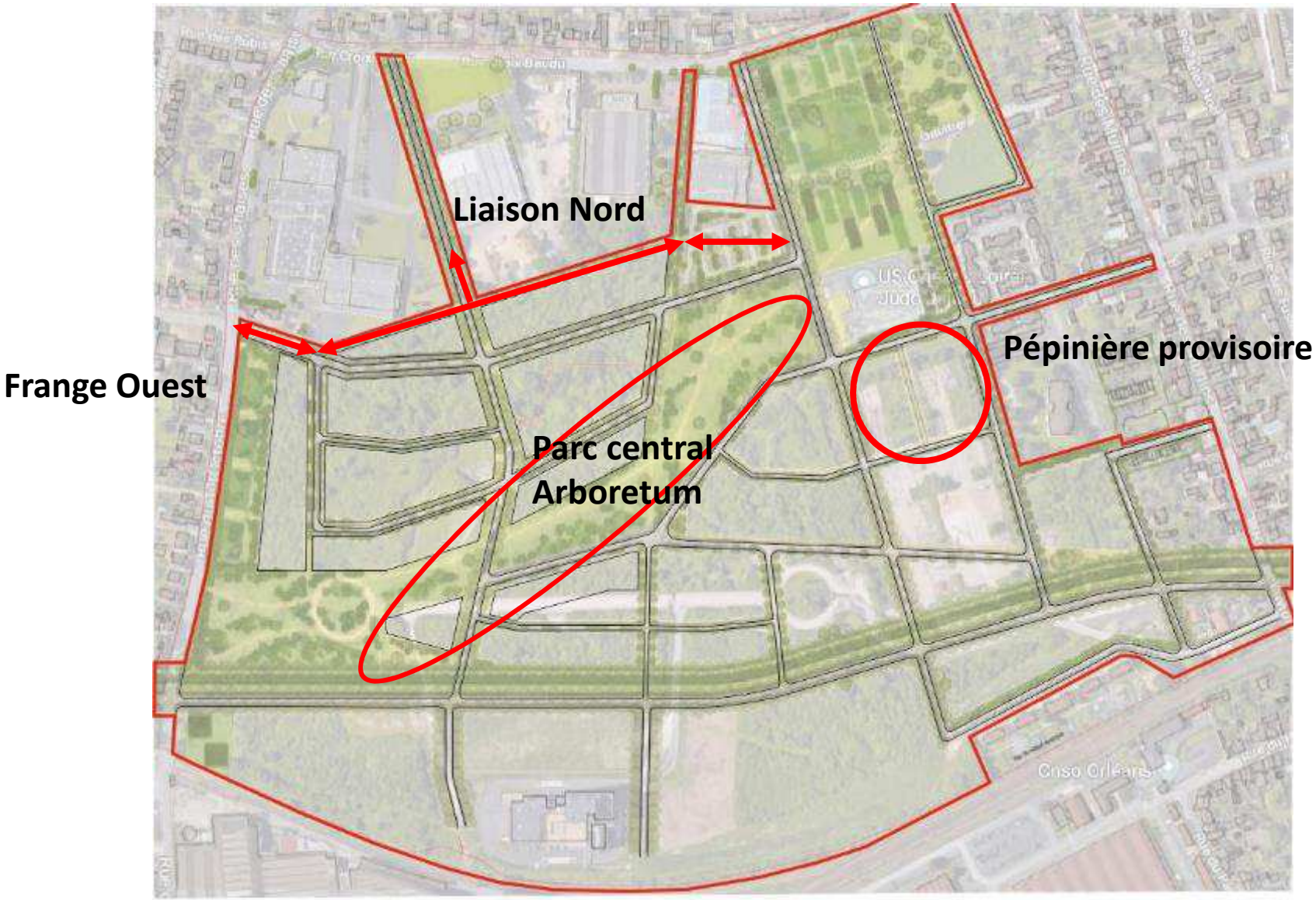

L’existant conservé : trame verte, arbres et arbustes

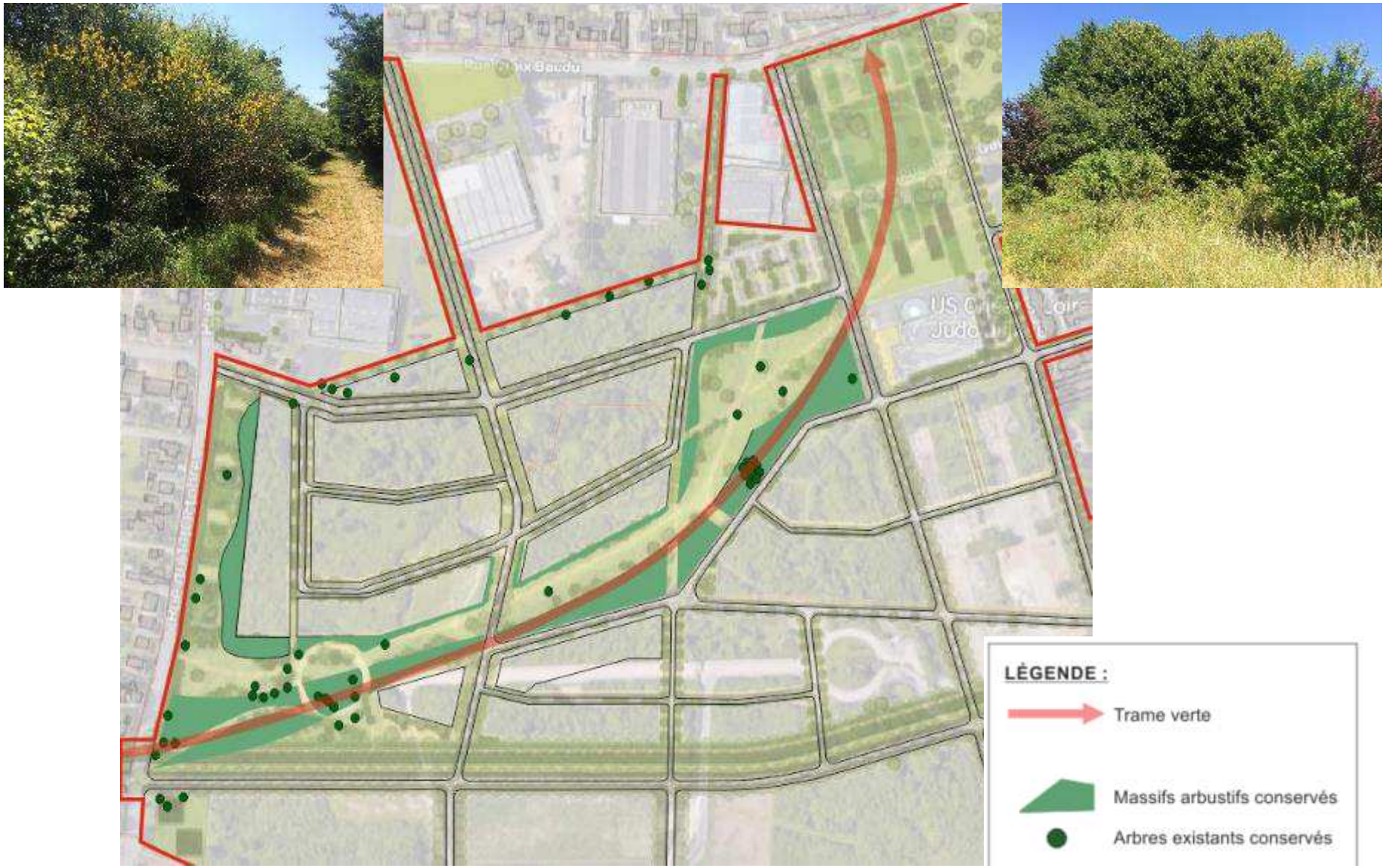

1. Aménagement de la liaison Nord





La liaison douce permettra de relier la rue du 11 Octobre avec la rue Fernand Pelloutier et l'allée Gommern.
Cheminement en stabilisé renforcé de 2,8m de large

2. Aménagement de la frange Ouest

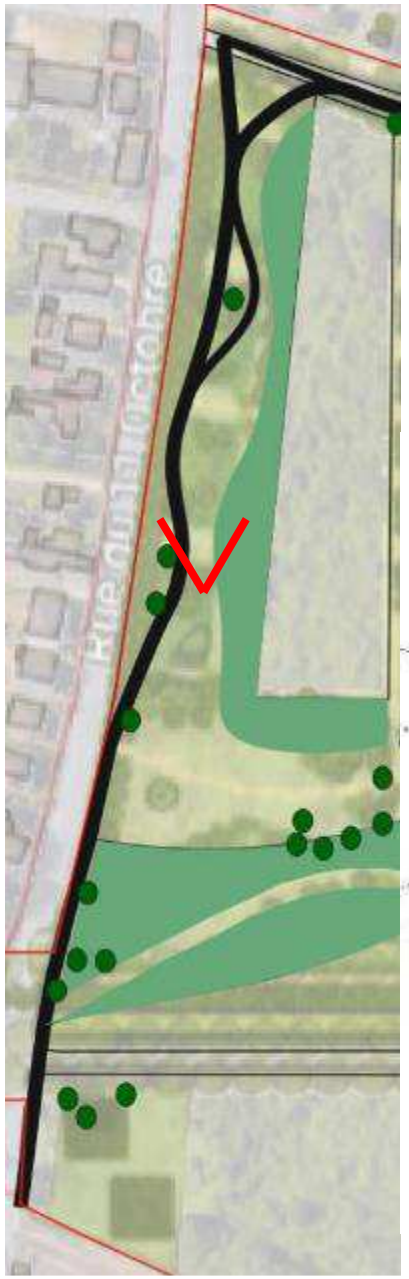

Cette bande a plusieurs fonctions à tenir :
- Un rôle tampon : elle constitue une transition entre le bâti ancien et le nouvel éco-quartier des Groues.
- Une fonction de traversée : elle est un lieu de passage et de promenade dans le site des Groues.
- Un rôle d'identification de site des Groues depuis l'extérieur,.



3. Constitution d’un arboretum sur le parc central

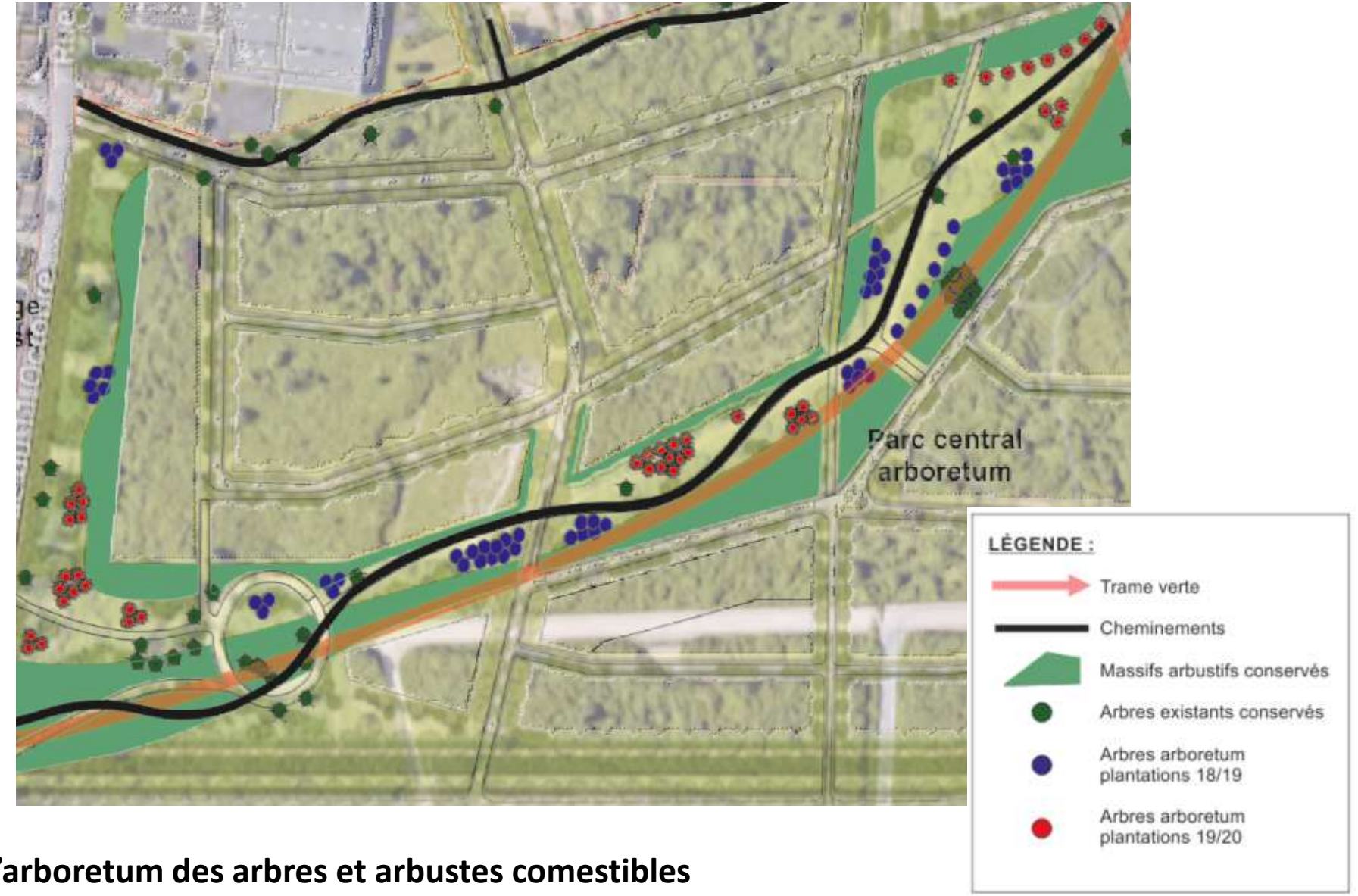

L’arboretum des arbres et arbustes comestibles

3. Constitution d’un arboretum sur le parc central





Arboretum des arbres et arbustes comestibles :

A partir des arbres comestibles naturellement présents sur le site (Tilleuls, Noyers, Acacias) élargissement de la collection avec :



Acajou de Chine, arbre-légume (Cedrela sinensis)



Alisier torminal (Sorbus torminalis)



Amandier (Prunus dulsis)



Cormier (Sorbus domestica)



Plaqueminier du Japon (Diospyros kaki)



Mûrier tige 14/16 (Morus nigra)



Amélanchier du canada (Amelanchier canadensis)



Figuier (Ficus carica)



Néflier commun (Mespilus germanica)



Poivrier du Sichuan (Zanthoxylum piperitum)

Autres espèces comestibles :

- Pommier variété "Châtaignier du Loiret«
- Pommier variété "Hollande du Loiret«
- Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)
- Noisetier (Corylus avellana)

Autres arbres complétant l'arboretum sans être comestibles :

- Chêne pubescent (Quercus pubescent)
- Celtis australis
- Gleditsia triacanthas 'Elegantissima'
- Sophora japonica
- Ginkgo biloba
- Quercus frainetto
- Acer platanoides
- Quercus ilex
- Fraxinus americana
- Malus EVERESTE 'Perpetu'
- Crataegus crus-galli
- Pyrus amygdaliformis
- Alnus cordata
- Betula ermanii
- Cedrus atlantica
- Parrotia persica
- Erable champêtre (Acer campestre)
- Orme résistant (Ulmus résista)
- Noyer noir (Juglans nigra)

4. Réalisation d’une pépinière provisoire sur le site





- Le sol avant toute plantation devra avoir était décompacté avec apport de compost et éventuellement de terre végétal,
- Un engrais de fond devra être épandu.

Nous préconisons l’Optymis à raison de 30T /Ha
Ainsi que de la chaux type Oxyfertil CA GR 92

Pépinière provisoire : utilisation des végétaux pour la végétalisation des voies secondaires

De l'alignement au bocage urbain, proposition de réaliser sur quelques axes des bandes plantées en alignements :

<u>Avantages :</u>

- Plus de diversification
- Possibilité de recréer un maillage de type bocager en pleine ville
- Bénéfique pour la Trame verte
- Mélange possible espèces horticoles et sauvages
- Production en pépinière plus facile, pas de taille homogène
- Facilité de renouvellement…



Requalification des boulevards Churchill et de Léningrad Ville du Havre par le Paysagiste concepteur Jean-Marc L'ANTON de Agence L'Anton & Associés

Pépinière provisoire : implantation

<u>Les espèces à mettre en culture :</u>
Alisier, Cormier, Erable champêtre, Chênes pubescent et sessile, Tilleul des bois, Orme résistant, Frêne blanc, Chêne rouge

<u>Provenance idéale</u> du Jeune Plant sera d'une pépinière bénéficiaire de la marque « végétal locale »



